



HAL
open science

L'ICE e la politica estera del fascismo

Christel Taillibert

► **To cite this version:**

| Christel Taillibert. L'ICE e la politica estera del fascismo. 2021. halshs-02193764v2

HAL Id: halshs-02193764

<https://shs.hal.science/halshs-02193764v2>

Preprint submitted on 30 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ICE e la politica estera del fascismo

Christel Taillibert

[Version française d'un texte publié en italien]

Taillibert, Christel. « L'ICE e la politica estera del fascismo », *Bianco e Nero*, Rome, Centro Sperimentale di Cinematografia, n°547, hiver 2003-04, pp. 107-115.

À travers ses dix années d'existence, l'Institut International du cinématographe éducatif de Rome (plus communément désigné sous le signe d'ICE) offre une parfaite démonstration de l'ambiguïté mais aussi de la subtilité de la politique extérieure développée par le Gouvernement fasciste de Benito Mussolini. Conçu en complémentarité avec l'Institut National Luce, il atteste en effet de la volonté du Chef de l'État italien d'utiliser la cinématographie éducative comme un garde-fou diplomatique, comme un certificat de bonne conduite brandi devant la Société des Nations afin d'apaiser des démocraties occidentales encore brûlantes des carnages de la Première Guerre mondiale, et que les fondements nationalistes du programme politique mussolinien ne pouvaient qu'émouvoir¹.

Les documents récemment retrouvés aux Archives d'État de Forlì sont particulièrement éloquentes quant à la position délicate qu'occupait l'ICE, en vertu même de son statut d'organisme international soumis à l'autorité de la Société des Nations, mais financé par l'État italien, et logé au sein même de la demeure romaine de Benito Mussolini. Nous nous attacherons donc à percevoir ce que ces documents révèlent de la façon dont cet institut géra ce double statut : national d'une part, à travers les relations qu'il entretenait avec l'Institut National LUCE, et international d'autre part, à travers la double contrainte qu'engendraient le respect des prérogatives de la Société des Nations et celui des besoins de la politique extérieure fasciste.

Une naissance dans la douleur

Le contexte dans lequel naquit cette institution constitue un parfait condensé des enjeux qui sous-tendaient sa création. Rappelons que le projet même de l'ICE trouve son

¹ Ces mots du Français Louis-Dop à propos de l'Institut International pour l'unification du droit privé et de l'ICE témoignaient de la parfaite efficacité de cette initiative. Il écrivait en effet : "Ces deux dernières Institutions, placées directement sous l'autorité et les directives du Conseil de la Société des Nations, montrent de façon significative et éloquente la contribution efficace et désintéressée qui est apportée par l'Italie à l'œuvre admirable de la Société des Nations" (Louis-Dop, "Le rôle et la mission de l'Institut International du cinématographe éducatif dans le cadre des organisations internationales officielles", in *Revue Internationale du cinématographe éducateur*, Rome, juillet 1929).

origine dans les débats de la Conférence Européenne du film d'Enseignement de Bâle, en avril 1927, lesquels se conclurent par une véritable glorification de l'Institut National LUCE, appelé à servir de modèle à toutes les nations du monde². Ces éloges seraient restés anecdotiques s'ils ne traduisaient alors un renversement des forces internationales en matière de cinématographie éducative : alors que les délégations allemandes et surtout françaises dominaient jusque-là largement les débats, elles se voyaient brutalement supplantées par un nouveau venu dans ce domaine, l'Italie. Le gouvernement italien prit rapidement la mesure du prestige national que lui conférait ce statut de leader clairvoyant, et décida donc de donner suite à un projet lancé un an plus tôt lors du Congrès international de cinématographie de Paris³ et de nouveau mis à l'ordre du jour lors de la Conférence de Bâle : créer dans le cadre de la Société des Nations un bureau international consacré à la cinématographie éducative.

Erigé en modèle, l'Institut National LUCE participa pleinement à la création de ce nouvel organisme destiné à cimenter, à ses côtés, la supériorité italienne en matière de cinématographie éducative. Filippo Cremonesi, son Président depuis février 1926, prendra d'ailleurs part à la rédaction de ses statuts⁴, tandis que Luciano de Feo, créateur et directeur général de l'Institut National LUCE jusqu'en octobre 1928, sera nommé directeur du nouvel organisme international.

C'est le 6 septembre 1927, quelques mois seulement après la conférence de Bâle, que la proposition officielle du Gouvernement italien de création de l'ICE fut soumise à l'approbation de l'Assemblée de la Société des Nations, à Genève. La terminologie guerrière adoptée par le baron Giacomo Paulucci di Calboli⁵ pour rapporter le déroulement de ces négociations au Chef de l'État italien sont on ne peut plus explicites quant aux conflits d'intérêts que rencontra cette proposition⁶. Il évoque en effet une "âpre bataille", s'achevant par une véritable "victoire remportée par son pays". Et contrairement aux annonces officielles qui suivirent l'entérinement de cette proposition, le grand diplomate italien évoquait clairement les intrigues qu'il dut mener pour

²On décida d'ailleurs pour cette même raison de fixer à Rome la prochaine Conférence Européenne consacrée au cinéma d'enseignement.

³ Ce congrès eut lieu du 27 septembre au 3 octobre 1926 au Palais Royal, dans les locaux de l'Institut International de coopération intellectuelle de la Société des Nations.

⁴ Il confirmait la position de l'Institut National Luce dans une lettre datée du 20 juin 1927, adressée au ministre des Affaires étrangères : "La Luce est heureuse et fière de pouvoir collaborer avec toutes ses forces à la victorieuse affirmation de Notre Pays dans le domaine de la cinématographie éducative. N'hésitons pas à déclarer que l'institution que Votre Excellence est en train d'étudier et entend réaliser pourra être d'un grand avantage pour notre Pays" [Rome, Archivio Centrale dello Stato, Presidenza Consiglio Ministri 1931-1933, 5/1/6893, 2 p]

⁵ Celui-ci conjugait alors une activité de diplomate, un poste de Chef de cabinet au ministère des Affaires étrangères et celui de vice-président de l'Institut National LUCE.

⁶ Lettre de Giacomo Paulucci di Calboli à Benito Mussolini, 20 septembre 1927 [Archivio Statale di Forlì, Archivio privato "Paulucci di Calboli", Fondo "Giacomo Paulucci di Calboli Barone", Busta 145, fascicolo "Marchese Paulucci", 2 p]

parvenir à ses fins : "J'ai fait tout mon possible, utilisant mes connaissances, mes amitiés, pour mener une œuvre assidue de persuasion, secondant les efforts officiels de nos délégués". La France occupait alors une place de premier plan dans ce front qui se mobilisa dans les couloirs genevois pour tenter d'anéantir le projet italien : les porte-parole de la cinématographie éducative de ce pays nourrissaient en effet le ferme espoir de voir leurs frontières abriter un tel institut international, forts de l'œuvre accomplie jusqu'alors par l'Institut International de coopération intellectuelle de Paris en faveur de la cinématographie éducative. Le Directeur de cet Institut, Julien Luchaire, semble avoir d'ailleurs particulièrement mal vécu l'initiative italienne, allant jusqu'à mettre en cause la "dignité"⁷ de ce pays, alors que son pays avait présenté une proposition similaire deux mois auparavant, dont l'examen fut reporté à un avenir indéterminé⁸. Cet échec français explique d'ailleurs que la délégation italienne ait adopté une toute autre stratégie, consistant tout d'abord à présenter le projet par surprise, puis à accélérer au maximum la procédure, de sorte à prendre de cours les objections engendrées par les conflits d'intérêts plus ou moins explicites et les rivalités politiques liés à la création de cet Institut. Giacomo Paulucci di Calboli évoque en définitive une victoire "arrachée en sous-commission tout d'abord, puis en seconde commission, et enfin à l'Assemblée"⁹...

Communiquer pour éteindre les braises du conflit

L'émotion genevoise enfin retombée, l'Institut International du cinématographe éducatif de Rome fut finalement inauguré en grande pompe à la Villa Falconieri de Frascati¹⁰, le lundi 5 novembre 1928. Le climat de tension internationale dans lequel il était né indiquait l'ampleur de la tâche à accomplir pour ses dirigeants : il s'agissait en effet de pacifier les rapports avec les pays qui voyaient d'un mauvais œil la présence de cet organisme à Rome, tout en rassurant le régime fasciste quant au prestige international que son activité conférait à Italie et au bienfait de celle-ci sur l'œuvre générale de propagande fasciste poursuivie par le gouvernement. La parfaite et constante réussite de ce travail d'équilibriste fut avant tout l'œuvre d'un homme, Luciano de Feo, Directeur de

⁷ Lettre de Giacomo Paulucci di Calboli à Benito Mussolini, 20 septembre 1927, *op. cit.*, p 2.

⁸ Le rapporteur pour les questions de Coopération intellectuelle avait en effet présenté un projet similaire à celui que portaient alors des délégués italiens, mais sans qu'aucun État ne se propose d'apporter les fonds nécessaires à sa mise en œuvre. La décision du Gouvernement italien de financer la réalisation du projet permettait pour la première fois d'envisager la réalisation effective d'un projet théorique maintes fois évoqué.

⁹ Lettre de Giacomo Paulucci di Calboli à Benito Mussolini, 20 septembre 1927, *op. cit.*, p 2.

¹⁰ Deux bâtiments furent mis à la disposition de l'ICE par le Gouvernement italien :

- la Villa Falconieri de Frascati, au sud-est de Rome, où furent installés la direction et les services techniques ;
- une petite dépendance située dans les jardins de la Villa Torlonia, résidence principale de Benito Mussolini. au cœur de Rome, où furent installés les services administratifs. C'est là que, concrètement, fut menée la plus grande partie des activités de l'ICE.

l'ICE : sans qu'il apparaisse comme un fasciste convaincu - et même soupçonné de nourrir une réelle antipathie envers ce régime¹¹ -, il sut faire œuvre d'allégeance au Duce, l'assurant continuellement des bienfaits de son travail pour son pays. "Je peux garantir à Votre Excellence, écrivait Luciano de Feo à Benito Mussolini le 5 novembre 1931, que rien ne sera négligé et que tout sera fait pour que l'Institut - aujourd'hui connu et apprécié dans le monde entier - puisse développer une œuvre toujours plus grande, digne de la Patrie qui nous commande d'affirmer en chaque instant - n'importe où et contre tous - sa volonté de toujours être le premier"¹². Opportuniste donc, sans aucun doute. Mais cette attitude permit malgré tout à Luciano de Feo de développer au sein de l'ICE une activité débordante, multiple, et relevant d'idéaux souvent bien différents de ceux que prônait parallèlement le régime.

Ce premier travail de conciliation international, fondamental à la fois pour que l'ICE puisse développer une activité fructueuse et pour que les intentions pacifiantes du régime italien auprès de la Société des Nations fussent satisfaites, prit avant tout la forme d'une vaste œuvre de communication à travers le monde. Ce furent tout d'abord des milliers de lettres explicatives quant aux objectifs de l'organisme qui furent envoyées aux institutions publiques, privées et associatives référentes en matière de cinématographie éducative dans chaque pays. S'ensuivit, dès juillet 1929, la publication en cinq langues¹³ de la *Revue Internationale du cinéma éducateur*, une publication mensuelle diffusant dans le monde entier la nature des activités et des résultats obtenus par l'ICE, et assurant donc le rayonnement international de cet organisme¹⁴.

Le Congrès de 1934, une victoire et son revers

¹¹ Un rapport non signé daté du 26 septembre 1928 rapporte en effet à son propos : "Quand Luciano de Feo était à la LUCE, bien que d'importantes pressions furent faites sur lui et que de nombreuses assurances lui furent répétées, jamais il n'avait accueilli de personnel fasciste, ne cachant même pas - quand il croyait être en sécurité - son antipathie et son aversion pour n'importe quel élément fasciste qu'on lui proposât, et déclarant qu'il était désormais temps d'en finir avec ces matraqueurs inutiles et nuisibles" [Rome, Archivio di Stato, Segreteria Particolare del Duce, Carteggio riservato, Busta 103, fascicolo X/R, 4 p]

¹² Lettre de Luciano de Feo à Benito Mussolini, 5 novembre 1931 [Roma, Archivio dello Stato, Presidenza Consiglio Ministri, 1931-1933, 5/1/6893, 1 p]

¹³ Italien, français, anglais, allemand et espagnol.

¹⁴ La fonction accessoirement propagandiste de cette publication est particulièrement claire dans un certain nombre de courriers envoyés par Luciano de Feo à Benito Mussolini. Ainsi, le 10 septembre 1929, il écrivait : "Je promets à Votre Excellence que la *Revue* atteindra le tirage mensuel de trente mille exemplaires diffusés dans cinquante-deux pays. De cette façon, le mot d'ordre qui me fut donné par Votre Excellence de créer à Rome, dans l'Italie "fascistissime", un centre mondial d'études de tous les problèmes (...) du cinéma sera réalisé avec la joie immense de toujours servir (...) Votre Excellence et le Fascisme" [Rome, Archivio Centrale dello Stato, Segreteria Particolare del Duce, Carteggio ordinario, Busta 265, fascicolo 12.501, 1 p]

L'apothéose en matière de communication fut atteinte avec l'organisation à Rome, du 19 au 25 avril 1934, d'un "Congrès International du cinéma d'enseignement et d'éducation". Si au niveau purement intellectuel cette rencontre permit de synthétiser avec bonheur l'ensemble des recherches mondiales développées en matière de cinématographie éducative et didactique à travers le monde, elle fut aussi conçue et vécue comme la plus belle réussite de l'ICE en matière de propagande fasciste à l'étranger. "J'ai la ferme espérance que l'on réalise une manifestation digne de l'Italie fasciste"¹⁵ écrivait Luciano de Feo dans la lettre qu'il adressa à Giacomo Paulucci di Calboli le 4 mars 1934, afin de l'informer officiellement de la mise en place de cette manifestation. Ce courrier est d'ailleurs très éloquent dans la mesure où le Directeur de l'ICE y définissait avec précision l'ensemble des mesures prises et à prendre afin que le Congrès devint véritablement un pôle d'irradiation des bienfaits de la politique fasciste. S'adressant au Président de l'Institut National Luce, il appelait en effet les deux organismes à unir leurs forces et leurs efforts dans le but de démontrer l'ampleur de l'œuvre accomplie par l'Italie en matière de cinématographie éducative - et donc le caractère incontestable de sa suprématie mondiale.

Désireux de profiter du Congrès pour offrir un "panorama conséquent des efforts accomplis par la LUCE" et donc "accroître encore la puissance internationale de la LUCE et du gouvernement qui l'a créée"¹⁶, Luciano de Feo invitait son ami Paulucci di Calboli¹⁷ à une collaboration maximale dans le cadre de cette entreprise : "Maintenant je pense, cher Paulucci, que notre collaboration doit être complète : 1/ pour assurer la réussite du Congrès ; 2/ pour diriger les travaux du Congrès ; 3/ pour déterminer le programme pratique du déroulement des travaux... et des programme collatéraux de divertissement et de projections"¹⁸. Concrètement, le Directeur de l'ICE lui proposait donc de présider une délégation représentant officiellement l'Institut National LUCE lors du Congrès, mais aussi de nommer un mandataire dans chacune des commissions, afin d'y défendre les intérêts de son institution. Il l'engageait de plus à organiser une visite de son organisme pour les chefs de chacune des délégations étrangères, ainsi qu'une soirée au Planétarium¹⁹ au cours de laquelle serait projetée une sélection de films produits par la LUCE. La divulgation des activités de cette dernière devait enfin être

¹⁵ Lettre de Luciano de Feo à Giacomo Paulucci di Calboli, 4 mars 1934 [Archivio di Stato di Forlì, Archivio Privato Paulucci di Calboli, Fondo Giacomo Paulucci di Calboli Barone, Busta 75, Fascicolo 55 : "De Feo Luciano", 4 p]

¹⁶ *ibid.*, p 1.

¹⁷ Les deux hommes avaient fait ensemble leurs études d'économie, puis s'étaient retrouvés à la fin des années dix en tant que rédacteurs dans les colonnes du journal milanais *La Perseveranza*. Ils conservèrent par la suite, et en particulier à travers la création de l'Institut National LUCE, une réelle complicité.

¹⁸ Lettre de Luciano de Feo à Giacomo Paulucci di Calboli, 4 mars 1934, *op. cit.*, p 2.

¹⁹ Le Planétarium de Rome était situé dans la Salle de Minerve, au cœur des Thermes romains de Dioclétien. Il était équipé d'un appareil de projection dont la gestion était confié à l'Institut National LUCE., lequel projetait régulièrement en ce lieu sa revue d'information.

complétée par la publication à cette occasion d'un fascicule retraçant son histoire et son fonctionnement²⁰.

Cet appel à une sincère collaboration concernait aussi les différentes manifestations de prestige que l'ICE entendait organiser en marge de l'événement afin de recevoir le mieux possible les 419 congressistes qui se déplacèrent à Rome à cette occasion, mais aussi de leur démontrer la puissance et les bienfaits du régime fasciste²¹. Luciano de Feo proposa donc au Baron Paulucci di Calboli de l'aider à organiser, de concert avec le Gouvernement, une grande soirée à la Basilique de Massenzio au cours de laquelle - au-delà des aspects de pur divertissement - seraient projetés des films éducatifs italiens et étrangers. Il précisait évidemment que les films italiens devaient être choisis de sorte à "contenir des éléments de vive propagande fasciste"²².

Parmi les aspects les plus significatifs de la récupération du Congrès à des fins de propagande, on peut mentionner le fait que les congressistes furent invités, dès le premier jour du Congrès, à visiter "l'Exposition de la Révolution fasciste"²³, une importante manifestation destinée à célébrer l'anniversaire de la prise du pouvoir par le régime fasciste en Italie. Deux jours plus tard, une excursion, elle aussi très symptomatique, fut organisée à destination de Littoria et Sabaudia, deux villes nouvelles issues de l'assèchement des Marais Pontins, purs fruits de l'œuvre de "bonification intégrale" chère au Gouvernement.

Si l'ICE soigna, sur place, l'accueil des congressistes, il s'assura aussi de la résonance internationale des travaux du Congrès à travers la publication de deux énormes volumes contenant les 200 rapports qui lui avaient été transmis par les experts du monde entier, ainsi que les résolutions adoptées par chacune des commissions à l'issue des travaux²⁴. L'ampleur de ces publications et la quantité de rapports rédigés par certains des pays représentés témoignent parfaitement de la compétition internationale toujours active en matière de cinématographie éducative que révéla, une fois encore, cette manifestation.

²⁰ Cette publication est aujourd'hui consultable en bibliothèque : *Origine, organizzazione e attività dell'Istituto Nazionale LUCE*. Rome, Istituto Poligrafico dello Stato, 1934, 62 p.

²¹ Témoigne particulièrement de cette volonté la présence de Benito Mussolini lui-même au cours de la séance inaugurale organisée au Capitole le jeudi 19 avril 1934 à 11 h, de même qu'au cours de la réception de clôture organisée à son initiative au Palais de Venise. Le choix de ces deux lieux symboliques était évidemment fondamental dans cette logique de propagande internationale.

²² Lettre de Luciano de Feo à Giacomo Paulucci di Calboli, 4 mars 1934, *op. cit.*, p 3.

²³ "Mostra della Rivoluzione fascista".

²⁴ *Cinéma et enseignement*, Rome, Institut International du cinématographe éducatif, 1934, 307 p.
Cinéma et éducation, Rome, Institut International du cinématographe éducatif, 1934, 452 p.

La France, une plaie ouverte

Parmi les pays concernés par cette sourde lutte de prestige, les représentants français - toujours meurtris par l'abandon de leur propre projet de création d'un Institut International au service de la cinématographie éducative - étaient au cœur des débats. On pouvait ainsi lire, dans la revue française *Le Cinéopse*, au moment même du Congrès de Rome : "On nous permet de relever que chaque pays maintenant revendique d'être au premier rang pour le film instructif. Nous venons de lire ce qu'on pense en Suisse à ce sujet ; et, sous la signature de M.E. Cauda, dans la *Cinematografia Italiana*, nous trouvons la même affirmation pour l'Italie. (...) Nous osons penser que la France devrait bien entrer en ligne de compte, par droit de priorité d'abord et ensuite par ses nombreuses institutions d'enseignement et d'éducation par l'image. Souhaitons que cela soit démontré sans peine au Congrès de Rome"²⁵.

Luciano de Feo gardait tout particulièrement à l'esprit la nature particulièrement délicate des relations de l'ICE avec la France. Si lui-même appréciait sincèrement nombre des personnalités françaises issue du monde de la cinématographie éducative²⁶, il savait aussi que la diplomatie était de mise dans les relations avec ce pays. Les enjeux de cette cordialité - qu'elle soit réelle dans le cas de De Feo ou de façade dans le cas d'autres personnalités italiennes - dépassaient largement les simples questions de prestige national pour empiéter sur le terrain économique. C'est ainsi que, peu après le Congrès de Rome, le Directeur de l'ICE invita Giacomo Paulucci di Calboli à contacter quelques personnalités françaises afin de profiter de l'enthousiasme engendré par les journées romaines d'avril pour lier des relations purement commerciales avec ce pays²⁷. Il s'agissait en substance de proposer à Charles Delac, Président de la Chambre française de l'industrie cinématographique, d'effectuer des échanges de films documentaires entre les deux pays : "Tu sais très bien à quel point les bases de ces échanges sont intéressantes"²⁸ lui rappelle De Feo. Il lui proposait aussi de passer le même type d'accord avec Germaine Dulac - qu'il présentait comme une "femme d'une intelligence exceptionnelle, chef de file du cinéma d'avant-garde, aujourd'hui à la tête des Actualités

²⁵ Jehan de Vimbelles, "Chronique du cinéma éducateur", in *Le Cinéopse* (Paris), avril 1934, p 113.

²⁶ Dans son courrier adressé à Giacomo Paulucci di Calboli daté du 4 mars 1934 (*op.cit.*, p 4), Luciano de Feo lui faisait part de l'honneur qu'il ressentait à l'annonce de la mobilisation dont faisait preuve la France à l'occasion de ce Congrès : "Sachez que des pays comme la France envoient 45 délégués parmi lesquels on compte des représentants du Gouvernement, des industriels (Natan, Delac, etc.), des hommes de culture !".

²⁷ Lettre de Luciano de Feo à Giacomo Paulucci di Calboli, 5 mai 1934 [Archivio di Stato di Forlì, Archivio Privato Paulucci di Calboli, Fondo Giacomo Paulucci di Calboli Barone, Busta 75, Fascicolo 55 : "De Feo Luciano", 2 p]

²⁸ *Ibid*, p 1.

Gaumont²⁹ -, avec André Debrie, industriel et membre de la Chambre Syndicale française de la cinématographie, et avec Bernard Natan, industriel chez Pathé-Cinéma.

Le souci avec lequel Luciano de Feo engagea son compatriote à assurer ces personnalités françaises de son amitié³⁰ et de la volonté de l'Italie de collaborer économiquement parlant avec les industries cinématographiques françaises ne peut se comprendre qu'en raison des négociations alors en cours en vue de l'unification internationale des formats réduits. Cette décision devait mettre un terme définitif à la guerre économique que se livraient Charles Pathé en France et Georges Eastman aux États Unis, lesquels vantaient respectivement la suprématie du 17,5 mm et du 16 mm. Ce conflit constituait un frein au développement du cinéma éducateur dans son ensemble, dans la mesure où de nombreux pays attendaient qu'une décision internationale fut prise avant d'équiper leurs établissements scolaires en matériel cinématographique. L'ICE fut naturellement appelé à intervenir et à prendre en main la résolution de cette question par le vœu même des participants du Congrès de 1934. Il décida d'agir rapidement, et de préparer pour le 28 mai 1934 la réunion à Baden-Baden (Allemagne) des représentants des cinq principaux pays producteurs de films (les États-Unis, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie), rencontre au cours de laquelle un compromis devrait être adopté en vue de la résolution du dilemme.

La position de l'ICE s'annonçait particulièrement compliquée vis-à-vis de la France - pays avec lequel, comme nous l'avons dit, les relations étaient relativement tendues depuis sa naissance - dans la mesure où l'organisme romain choisit de privilégier le camp américain au détriment des besoins de l'économie française : "Il est de notre intérêt que les délégations anglaises, allemandes, américaines et italiennes se présentent le mieux préparées possibles et déjà d'accord sur un plan précis (...), écrivait Luciano de Feo à Paulucci di Calboni le 5 mai 1934. Si les Anglais eux-mêmes passent des accords préventifs avec les Allemands et les Américains (la Kodak a sa succursale européenne à Londres) le succès est garanti : les Français devront obligatoirement accepter de se plier face à un front uni !" ³¹. On comprend donc mieux la difficulté que ressentait Luciano de Feo face à ses collaborateurs français à la veille de la réunion de Baden-Baden, et la délicatesse qu'il recommande à Giacomo Paulucci di Calboli dans le développement de négociations économiques avec ce pays³², lesquelles peuvent aussi se comprendre

²⁹ *Ibid*, p 1.

³⁰ "Tu transmettras à Debrie toute mon amitié affectueuse" écrivait-il dans ce même courrier (*Ibid*, p 1).

³¹ *Ibid*, p 2.

³² "Je te conseille seulement d'être délicat pour ce qui concerne Baden-Baden, où ils [les représentants de la Société Pathé-Cinéma] seront un peu isolés" lui recommandait-il à propos de Bernard Natan. *Ibid*, p 2.

comme un gage des bonnes intentions italiennes au regard des relations économiques avec la France, au-delà de ses prises de position dans les débats sur les formats réduits³³.

Le quarantième anniversaire du cinéma : une commémoration diplomatique.

Outre les intérêts économiques complexes avec lesquels devait jongler l'ICE, les relations de ce dernier avec ses collaborateurs étrangers étaient aussi largement influencées par des données de pure politique étrangère. Encore une fois, le cas de la France s'avère emblématique des enjeux qui gravitaient autour de ce petit institut international, en particulier au regard de la cérémonie organisée à Rome en 1935 afin de célébrer le quarantième anniversaire de l'invention du cinématographe par les frères Lumière. L'ICE fut en effet convié à prendre part à cette manifestation, organisée le 22 mars, date anniversaire de la première présentation par les frères Lumière de leur invention en Italie, devant les membres de la Société d'encouragement à l'industrie nationale.

Ainsi, moins d'un an après les négociations houleuses et douloureuses de Baden-Baden, l'ICE prenait cette fois ouvertement partie pour la France dans un autre conflit qui l'opposait encore une fois aux États-Unis : la paternité de l'invention du cinéma. Si les Français considéraient les frères Lumière comme les pères incontestés du "Cinématographe", et donc du cinéma, les Américains mettaient au contraire en avant le rôle joué par Thomas Alva Edison et son "Kinetoscope". Depuis sa naissance, l'ICE avait pris soin d'exprimer à de multiples occasions son admiration pour l'ingénieur américain, publiant même dans les colonnes de la *Revue Internationale du cinéma éducatif* des thèses divergentes quant à l'histoire de l'invention du cinéma - ce qui ne manqua pas de lui être fermement reproché dans les milieux français³⁴. En 1935 cependant, l'ICE choisit donc de prendre position en faveur de Louis Lumière. Même si ce dernier avait été dès l'origine mis à l'honneur par l'organisme romain³⁵, il s'agissait néanmoins d'un changement radical dans ses prises de position dans le débat franco-

³³ La rencontre de Baden-Baden se conclut par la signature d'un accord de principe reconnaissant le 16 mm comme le format sub-standard, lequel fut définitivement entériné au cours de la réunion d'un Comité d'experts à Stresa, les 24 et 25 juin 1934, au terme de laquelle le format standard 16 mm fut reconnu et baptisé, en hommage au travail accompli par l'Institut romain, le "standard ICE".

³⁴ Ainsi, on pouvait lire dans les pages du *Cinéopse*, à propos d'un article paru en septembre 1930 dans la *RICE* : "Mme Marianna Hoffmann y écrit cette énormité : *La cinématographie, née il y a trente ans du cerveau génial d'Edison* !!! Pourquoi, dans une revue sérieuse, admettre des collaborateurs aussi mal instruits de leur sujet ? Les sentiments éthico-sociaux sont une chose ; l'histoire du cinématographe en est une autre" (*Revue internationale du cinéma éducatif*, in *Le Cinéopse* (Paris), octobre 1930, p 424).

³⁵ Il fut nommé membre du Conseil d'administration de l'ICE en mars 1929, puis "membre d'honneur à vie" du même organe en mai 1933. À titre personnel, Luciano de Feo entretenait en outre une réelle amitié avec le savant français.

américain, alors qu'il se voulait jusque-là le plus neutre possible. Ainsi, Luciano de Feo n'hésita pas à définir le savant français comme l'unique "père" du cinéma dans un essai qu'il consacra cette année-là à l'histoire des premiers temps du cinéma³⁶.

La célébration à Rome du Quarantième anniversaire du cinématographe, voulue par le Gouvernement italien, s'expliquait avant tout par les stratégies politiques de l'Italie à l'égard de la France au début de l'année 1935. Si le climat général entre les deux pays relevait d'une véritable inimitié quelques mois auparavant (en particulier en raison du refus de l'Italie de répondre à la demande d'extradition vers la France des terroristes croates responsables de l'assassinat à Marseille du Roi yougoslave Alexandre et du ministre français des Affaires étrangères Louis Barthou), la préparation de l'invasion de l'Éthiopie - et donc la recherche de la neutralité des grandes puissances coloniales - engagea le Gouvernement italien à réviser ses positions et à tenter un rapprochement diplomatique avec ce pays. Ceci lui fut rendu possible par la nomination de Pierre Laval à la tête du ministère des Affaires étrangères, lequel se montra immédiatement favorable à une entente avec Benito Mussolini. Les deux hommes se rencontrèrent le 6 janvier 1935, à Rome, et le Duce obtint du ministre français la certitude que la France lui laisserait les "mains libres" par rapport à l'Éthiopie.

Deux mois plus tard, le Gouvernement de Benito Mussolini décidait donc de sceller cette nouvelle amitié franco-italienne en mettant à l'honneur Louis Lumière et son invention, le Cinématographe, chargeant le sous-secrétariat de la Presse et de la Propagande et la Fédération des Groupes Universitaires Fascistes de l'organisation de cette manifestation. Le Président de l'Institut National LUCE fut lui aussi contacté par Luigi Freddi, Directeur Général de la cinématographie au Ministère de la Culture populaire, afin qu'il assurât l'enregistrement cinématographique de l'événement d'une part³⁷, et qu'il participât à la préparation de l'événement d'autre part, en siégeant au sein de la commission spécifiquement créée à cet effet. "Je suis sûr que vous donnerez votre soutien à une initiative très utile d'un point de vue cinématographique mais aussi politique, dans la mesure où elle exprime une manifestation de l'amitié italo-française"³⁸ lui précisait-il dans ce courrier.

³⁶ Il écrivit en effet : "Le 25 décembre 1885, Louis Lumière, aidé dans ses recherches par son frère Auguste, biologiste de premier ordre, donnait le *la* au cinéma. Aucun doute, en effet que le cinématographe - tel qu'il existe - soit dû à la génialité des Lumière" (Luciano de Feo, "Luigi Lumière e il mulino di immagini", in *Quarantesimo anniversario della cinematografia (1895-1935)*, Rome, Istituto Poligrafo dello Stato, 1935, pp. 19-24).

³⁷ Cinegiornale sonoro n°648, 27 mars 1935 (LUCE, RCA, Photophone). Didascalies : 0,40m. Images : 20,80 m). Ce document fut d'ailleurs projeté le soir suivant à la Villa Torlonia, devant le Duce.

³⁸ Lettre de Luigi Freddi à Giacomo Paulucci di Calboli, 12 mars 1935, p 1 [Archivio di Stato di Forlì, Archivio Privato Paulucci di Calboli, Fondo Giacomo Paulucci di Calboli Barone, Busta 80, Fascicolo 156 : "Freddi Luigi", 2 p]

Le point culminant de cette commémoration prit la forme d'une soirée de gala très officielle, organisée au cinéma Barberini, communément appelé "Supercinema". Louis Lumière y fut reçu par les plus grands représentants du Gouvernement italien, ainsi que par l'Ambassadeur français à Rome. Il fut ce soir-là acclamé par plus de 3000 personnes, qui purent assister à la projection d'une sélection de films destinés à illustrer l'évolution de la technique cinématographique depuis les origines jusqu'à nos jours. L'exécution par un orchestre des hymnes nationaux des deux pays, fermement requise par le ministère de la Presse et de la Propagande³⁹, souda l'espace de cette soirée la nouvelle amitié italo-française.

L'ICE lui aussi, en vertu des relations privilégiées qu'il entretenait avec Louis Lumière depuis sa création, fut convié à prendre part à la manifestation. Luciano de Feo organisa ainsi dans la Casina Valadier, en présence du savant français, une réception en son honneur, présidée par le conte Galeazzo Ciano - gendre du Duce et alors sous-secrétaire d'État à la Presse et à la propagande. Pour marquer les liens culturels et amicaux qui liaient les deux pays, vingt étudiants des Universités parisiennes furent conviés à prendre part à la manifestation. L'ICE se chargea aussi de publier à cette occasion un ouvrage de 127 pages, *Quarantesimo anniversario della cinematografia (1895-1935)*⁴⁰, dans lequel les personnalités italiennes et françaises les plus éminentes du monde de la cinématographie dressaient un panorama de l'histoire et des caractéristiques du cinéma depuis son invention, en insistant bien évidemment sur l'attention que le Gouvernement fasciste italien n'avait pas manqué de porter à ce phénomène, et sur la reconnaissance que celui-ci éprouvait à l'encontre du savant Louis Lumière. Témoigne en outre de cette volonté la présence en première page d'une citation de Benito Mussolini lui-même, extraite d'un discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de l'ICE, en novembre 1928. Cette déférence insistante à l'encontre de Louis Lumière - et donc de la France - sembla porter ses fruits puisque dans ce même ouvrage, on trouve une photo du savant français ainsi dédicacée : "À son excellence Benito Mussolini, avec l'expression de ma profonde admiration"...

Cumuls de mandats et submersion par une politique nationaliste

Pour l'ICE, l'épisode du Quarantième anniversaire de la cinématographie fut important dans la mesure où il signa le début d'une nouvelle phase de son histoire : alors que

³⁹ Lettre du sous-secrétaire d'État à la Presse et à la Propagande à Giovanni Battista Bianchetti, Chef du Cabinet de la Présidence du Conseil des Ministres, 19 mars 1935 [Rome, Archivio dello Stato, Presidenza Consiglio Ministri 1934-36, 14/2/3715, 1 p]

⁴⁰ *Quarantesimo anniversario della cinematografia (1895-1935)*, op. cit.

jusque-là, l'Institut avait développé ses activités nationales et internationales dans une grande liberté et en quasi totale indépendance face au Gouvernement italien, ce dernier semblait vouloir dorénavant l'intégrer davantage dans l'ensemble du complexe national cinématographique. Ce phénomène s'explique par la pulsion nationaliste qui dirigeait le Gouvernement à cette époque, mais aussi par l'intensification des moyens mis en œuvre pour faire de la cinématographie italienne une puissance internationale.

Un événement symptomatique de cette tendance fut la nomination provisoire de Giacomo Paulucci di Calboli - toujours Président de l'Institut National LUCE - au poste de Président du Conseil d'administration de l'ICE en septembre 1935, suite au décès d'Alfredo Rocco, lequel avait occupé cette fonction depuis la création de l'Institut⁴¹. Giacomo Paulucci di Calboli fut informé de cette décision par un courrier daté du 6 novembre 1935, signé par le Secrétaire général de la Société des Nations. Cette lettre lui fut adressée directement à l'adresse postale de l'ICE : en effet, le décès d'Alfredo Rocco étant survenu après une période de maladie, les fonctions relevant de la Présidence lui avaient d'ores et déjà été dévolues. Mais même s'il occupait de manière officieuse ce poste depuis quelques mois, sa nomination officielle fut symboliquement très importante dans la mesure où elle signalait un rapprochement capital entre deux institutions qui, jusque-là, entretenaient des rapports pratiquement inexistantes et qui, surtout, étaient de natures totalement opposées : l'une était un organisme directement lié à la Société des Nations, tandis que l'autre était entièrement au service du Gouvernement fasciste italien. Comme on l'imagine, cette alliance ne manqua pas d'émouvoir les représentants de la Société des Nations, inquiétés par cette double casquette idéologiquement incompatible portée par un homme par ailleurs fermement ancré dans l'histoire du fascisme italien. À ce problème purement politique s'ajoutait un dilemme de nature économique. En effet, cette nouvelle fonction conférait à Paulucci di Calboli un pouvoir de décision dans le cadre de la "Convention pour faciliter la circulation internationale des films ayant un caractère éducatif" adoptée en octobre 1933 au cours d'une Conférence internationale, et dont l'objet consistait à exonérer de droit de douane les films reconnus comme possédant un "caractère éducatif". La responsabilité de l'attribution ce label distinctifs fut confiée à l'ICE : Giacomo Paulucci di Calboli se vit donc accusé d'être à la fois juge et partie dans cette affaire, dans le sens où il était susceptible de favoriser économiquement l'exportation des films produits par l'Institut National LUCE.

Les objections genevoises furent rapportées au Service des Instituts Internationaux du ministère italien des Affaires Étrangères. Celui-ci tenta d'une part de justifier

⁴¹ La règle statutaire relative à la nomination du Président du Conseil d'administration de l'ICE désignait à ce poste le membre italien de la Commission Internationale de coopération intellectuelle.

positivement ce choix en vertu de l'expérience acquise par le baron en matière de cinématographie éducative, et d'autre part de démontrer que les pouvoirs du Président de l'ICE étaient extrêmement réduits, et que l'ensemble des décisions relevait de la responsabilité du seul Directeur (en particulier dans le cadre de l'application de la Convention internationale susmentionnée)⁴².

Ces argumentations ne suffirent pas à masquer l'impasse dans laquelle se retrouvait l'ICE à une époque où, toute entière tournée vers la campagne d'Éthiopie, l'Italie ne se souciait plus guère de faire bonne figure auprès de la Société des Nations. Si le sénateur Balbino Giuliano, Professeur de philosophie à l'Université de Rome, remplaça finalement Giacomo Paulucci di Calboli à la Présidence de l'ICE à la fin de l'année 1937, les contradictions fondamentales sur lesquelles reposait l'organisme romain depuis sa naissance (un discours nationaliste au niveau interne, un discours rassurant et conservateur au niveau international) ne résistèrent pas aux désirs d'expansion colonialiste de Benito Mussolini. Ces derniers lancèrent en effet inéluctablement l'Italie sur la voie de l'alliance avec l'Allemagne nazie, contre les démocraties occidentales - option politique qui fut en outre renforcée par l'éclatement de la guerre d'Espagne en juillet 1936.

Quand, le 11 décembre 1937, Mussolini annonça le retrait de son pays de la Société des Nations, les représentants de l'ICE ne purent faire autrement que de témoigner de leur solidarité avec leur Chef en renonçant à toute charge administrative dans une institution dépendant de l'organisation genevoise. Suite à la démission de ses dirigeants et de la quasi-totalité de ses fonctionnaires, l'ICE ferma définitivement ses portes à la fin de l'année 1937.

⁴² Guido Rocco, Directeur général du Service des Instituts Internationaux du Ministère des Affaires étrangères, informa Giacomo Paulucci di Calboli de la façon dont il gérait le dilemme avec les représentants de la Société des Nations dans un courrier daté du 3 avril 1936 [Archivio di Stato di Forlì, Archivio Privato Paulucci di Calboli, Fondo Giacomo Paulucci di Calboli Barone, Busta 97, Carte : "Rocco Guido", 3 p]